

Plan stratégique de la Colombie-Britannique sur les affaires francophones 2005-2006

Entente de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Colombie-Britannique sur les affaires francophones

1. Orientation générale, objectifs et priorités de la Colombie-Britannique

Le gouvernement de la Colombie-Britannique souhaite travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada dans le but d'appuyer la communauté de langue officielle en situation minoritaire de la Colombie-Britannique et de favoriser son essor. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a établi le *Plan stratégique sur les affaires francophones 2005-2006* en vue d'atteindre cet objectif.

Le *Plan stratégique sur les affaires francophones 2005-2006* préconise une approche coordonnée ayant pour but de maximiser l'efficacité des initiatives visant à rehausser la vitalité et à appuyer davantage l'épanouissement de la communauté franco-colombienne. Ce *Plan stratégique* facilitera également la création de partenariats appuyant l'orientation générale et les objectifs relevant des affaires francophones.

En 2001, suite à la signature de la première *Entente-cadre Canada – Colombie-Britannique sur la promotion des langues officielles*, le gouvernement de la C.-B. a consulté la communauté afin qu'elle lui fasse part de ses besoins et priorités. Pendant la période d'application de cette première Entente, les responsables du Programme des Affaires francophones, le député provincial responsable des Affaires francophones et plusieurs représentants gouvernementaux ont organisé de nombreuses rencontres et consultations auprès de groupes communautaires afin de se tenir au courant de leurs besoins et d'obtenir leur rétroaction sur les initiatives menées à bien. Depuis 2001, la communauté francophone réclame un meilleur accès à des services en français dans des domaines clés, notamment la santé, le développement économique, la justice, les services sociaux, la petite enfance et l'immigration. Le *Plan de développement global (Strategic Development Plan) 2004-2009* élaboré par la communauté francophone tient compte des mêmes besoins et priorités. Le *Plan stratégique sur les affaires francophones 2005-2009* est également axé sur les besoins et priorités déterminés par la communauté francophone, tels qu'indiqués dans son *Plan de développement global*.

2. Objectif stratégique

Le *Plan stratégique de la Colombie-Britannique sur les affaires francophones 2005-2006* permettra à la Colombie-Britannique d'appuyer davantage la communauté franco-colombienne, par le biais de la création et du développement d'une infrastructure de services de base dans certains domaines clés. En mettant en valeur le Programme des Affaires francophones de la Colombie-Britannique et en recherchant une collaboration plus étroite avec les ministères et organismes, ce Plan stratégique a pour but d'améliorer la disponibilité des services offerts à la communauté francophone dans les domaines prioritaires suivants : la santé, le développement économique, les services sociaux et les communications.

Ce Plan stratégique est cohérent avec l'objet général de l'*Entente de coopération Canada – Colombie-Britannique sur les langues officielles 2005-2006*, lequel consiste à fournir un financement par l'entremise d'un mécanisme de planification conjointe et de coordination des initiatives et des activités visant à favoriser l'épanouissement de la communauté franco-colombienne.

Lors de l'élaboration de ce Plan stratégique, on a pris en compte les besoins de la communauté, les priorités du gouvernement de la Colombie-Britannique et celles du *Plan d'action du gouvernement fédéral pour les langues officielles*. Le Plan stratégique décrit les initiatives et les activités que la Colombie-Britannique compte entreprendre pendant la période d'application de l'*Entente de coopération sur les langues officielles* et indique les résultats attendus. La Colombie-Britannique assurera un suivi et évaluera les résultats de ces initiatives. L'évaluation prendra en considération que les résultats attendus de ces initiatives sont basés sur une année seulement et non pas sur du long terme. Le Plan stratégique est une feuille de route pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des diverses initiatives et activités.

3. Plan stratégique

Mesures/activités envisagées de 2005-2006	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Contributions provinciale et fédérale
Objectif n° 1 : Renforcer l'administration du Programme des Affaires francophones			Fédéral : 200 000 \$ Provincial : 30 000 \$ Total : 230 000\$
<ul style="list-style-type: none"> • Consulter et assister les ministères et organismes du gouvernement de la C.-B., les membres indépendants de l'Assemblée législative (l'ombudsman, le directeur général des élections, etc.) ainsi que les municipalités lors de la planification et de la prestation de services destinés aux francophones de la C.-B. • Promouvoir l'utilisation des deux langues officielles dans les communications gouvernementales, le cas échéant. • Établir, avec les ministères et organismes provinciaux, un partenariat opérationnel en matière d'affaires francophones, dans des domaines clés, notamment la santé, le développement économique, la justice et les services sociaux (y compris l'éducation des jeunes enfants, l'immigration et le développement culturel), et suivre les progrès accomplis par ce partenariat • Favoriser la collaboration et les partenariats entre la C.-B. et le Canada, et entre la C.-B. et les autres provinces et territoires, afin de renforcer la vitalité de la communauté franco-colombienne et d'augmenter le nombre de services offerts à la communauté francophone. • Encourager les activités de sensibilisation à la langue française et la participation des ministères provinciaux afin d'accroître la visibilité de la communauté francophone et de renforcer la collaboration entre les divers ministères et les groupes communautaires. • Gérer l'<i>Entente de coopération Canada – C.-B. sur les langues officielles 2005-2006</i>. • Envisager la possibilité d'améliorer le processus de traduction. 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité accrue de services en français dans certains domaines prioritaires. • Capacité accrue de la part du gouvernement de la Colombie-Britannique d'offrir des services à la communauté franco-colombienne. • Sensibilisation et compréhension accrues des ministères et organismes du gouvernement de la C.-B. à l'égard du Programme des Affaires francophones et de la communauté francophone. • Communication améliorée entre les représentants des ministères et organismes de la C.-B. et leurs homologues francophones dans les autres provinces et territoires, et la communauté francophone. • Mise à jour des publications en français existantes et traduction des nouvelles publications . 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction de la communauté francophone quant aux services offerts par les ministères et organismes. • Nombre de partenariats opérationnels. 	

Mesures/activités envisagées de 2005-2006	Résultats attendus	Indicateurs de rendement pour l'objectif n° 2	Contributions provinciale et fédérale
Objectif n° 2 : Appuyer le développement, la planification et la prestation des services dans quatre domaines prioritaires			Fédéral : 300 000\$ Provincial. : 220 000\$ Total : 520 000\$
<p>Priorité n° 1 : Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec le Ministry of Health Services pour maintenir ou améliorer les services de santé offerts à la communauté francophone. <p>Exemples de partenariats opérationnels pour 2005-2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec le Ministry of Health Services, BC Health Guide Program en vue de maintenir la disponibilité et la promotion du GuideSanté. • Collaboration avec le Public Health Services Agency/Provincial Language Service en vue d'augmenter la prestation de services de santé en français et d'améliorer l'accès à ces services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre accru de ministères et d'organismes provinciaux travaillant en collaboration avec les responsables du Programme des Affaires francophones. • Vitalité accrue de la communauté franco-colombienne. • Meilleur accès aux services mis à la disposition de la communauté francophone. • Participation active de la population franco-colombienne à la vie communautaire en Colombie-Britannique et apport d'une contribution positive au bien-être de la province et de ses citoyens et citoyennes. • Nombre accru de projets de partenariats avec les intervenants provinciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction concernant les services offerts à la communauté francophone. • Nombre de projets de partenariats avec les intervenants provinciaux et de projets de collaboration créés ou maintenus. 	

Mesures/activités envisagées de 2005-2006	Résultats attendus	Indicateurs de rendement pour l'objectif n° 2	
Objectif n° 2 : Appuyer le développement, la planification et la prestation des services dans trois domaines prioritaires			
<p>Priorité n° 2 : Développement économique Travailler de concert avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer le Ministry of Small Business and Economic Development dans la mise en œuvre des initiatives suivantes : le repérage de projets appuyant la croissance économique et la diversification de la communauté francophone dans toute la province; l'exécution du plan provincial de services touristiques de base en ce qui concerne la population francophone de la Colombie-Britannique; et la gestion de programmes visant à favoriser le développement économique de la communauté francophone dans les régions tant urbaines que rurales • Appuyer Tourism B.C. dans ses initiatives liées à la promotion de la C.-B. comme destination francophone <p>Exemples de partenariats opérationnels pour 2005-2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec le Ministry of Small Business and Economic Development, Economic Development Branch, dans le but de mettre sur pied une initiative touristique bilingue dans la région de Nanaimo • Collaboration avec Tourism BC, Training Services Branch – SuperHost Program, dans le but d'offrir des ateliers de formation en français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre accru de ministères et d'organismes provinciaux travaillant en collaboration avec les responsables du Programme des Affaires francophones. • Mise en valeur des entreprises francophones de la C.-B. sur les marchés canadien et internationaux. • Participation active de la population franco-colombienne à la vie communautaire en Colombie-Britannique et apport d'une contribution positive au bien-être de la province et de ses citoyens et citoyennes. • Nombre accru de touristes francophones qui viennent en Colombie-Britannique en provenance de l'étranger et des autres régions du Canada. • Nombre accru de projets de partenariats avec les intervenants provinciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets de développement économique liés à la francophonie qui ont été repérés ou mis en valeur. 	
<p>Priorité n° 3 : Services sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les ministères et organismes de la C.-B. dans leurs efforts visant un meilleur accès aux services pour les familles, les enfants, les femmes, les personnes âgées et les nouveaux arrivants de langue française. • Appuyer le Ministry of Attorney General dans la mise en œuvre de son plan de prestation de services en français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre accru de ministères et d'organismes provinciaux travaillant en collaboration avec les responsables du Programme des Affaires francophones. • Rehaussement de la vitalité de la communauté franco-colombienne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'un poste de travailleur social ou travailleuse sociale bilingue pour la ville de Vancouver. 	

	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le Ministry of Small Business and Economic Development (Cultural Services Branch et BC Arts Council), dans la gestion de son plan de prestation de services et de ses programmes favorisant l'épanouissement de la communauté artistique et culturelle francophone sur le plan social et économique. <p>Exemples de partenariats opérationnels pour 2005-2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec le Ministry of Community, Aboriginal and Women Services (MCAWS), Stopping the Violence Branch en vue d'appuyer la prestation de services en français destinés aux femmes victimes de violence et d'abus. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et compréhension accrues des ministères et organismes du gouvernement de la C.-B. à l'égard du Programme des Affaires francophones et de la communauté francophone. Participation active de la population franco-colombienne à la vie communautaire en Colombie-Britannique et apport d'une contribution positive au bien-être de la province et de ses citoyens et citoyennes. Nombre accru de projets de partenariats avec les intervenants provinciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de sensibilisation des fonctionnaires de la Colombie-Britannique à l'égard de la communauté francophone. 	
<p>Priorité n° 4 : Communication / Traduction / Consultation communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les ministères pour s'assurer que la communauté francophone a accès à l'information sur les programmes et services gouvernementaux. Encourager les consultations entre le gouvernement de la C.-B. et la communauté francophone et assurer le suivi de ces consultations. Mettre à jour les publications en français existantes et traduire les nouvelles publications. <p>Exemples de partenariats opérationnels pour 2005-2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec le Public Affairs Bureau pour la production et la distribution de documentation susceptible d'intéresser la communauté francophone. Collaboration avec MCAWS, Immigration and Settlement Branch en vue d'organiser la foire multiculturelle sur la santé qui a pour but de promouvoir la disponibilité des services offerts aux nouveaux arrivants francophones. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et compréhension accrues des ministères et organismes du gouvernement de la C.-B. à l'égard du Programme des Affaires francophones et de la communauté francophone. Disponibilité accrue de documents et d'information en français. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation annuelle de 10 %, par rapport à l'exercice financier 2003-2004, de la quantité d'information publique nouvellement publiée en français. 	